

Conduire une action de facilitation de l'intelligence collective

RS6303 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310, 315, 320
Formacode(s)	32130, 32142, 15099
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/04/2023
Date d'échéance	24/04/2026

Certificateur(s)

MADAME FLORENCE PARIS DE BOLLARDIERE · SIRET : 81131785800017

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
MARIE-GHYSLAINE M'BANZA	53889615000017	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les entreprises évoluent dans un contexte de plus en plus complexe : accélération de l'évolution de notre société sur le plan technologique, économique et social à l'entrée dans le XXIème siècle ; nombreuses crises

: chômage élevé, fléchissement des dépenses de consommation des ménages, disparités salariales femmes-hommes, augmentation de la pauvreté, grande difficulté des jeunes à entrer dans l'emploi... et dernièrement manifestations des gilets jaunes, grèves de retraites, et la pandémie due à la COVID 19.

Ce contexte mouvementé fait émerger des nouvelles pratiques, et les approches en intelligence collective sont amenées à prendre une place croissante dans nos organisations.

La facilitation est la clé de l'intelligence collective. C'est l'accompagnement des équipes dans leurs projets en exploitant leur intelligence collective.

Le professionnel exerçant la facilitation peut-être un manager, un chef de projets, un formateur, un consultant en management, un coach..., en soit, il peut être toute personne accompagnant des collectifs, en interne ou externe, dans tous types de structures.

Il intervient dans les entreprises ou les institutions. Il peut être salarié. Il peut exercer au sein d'une agence ou encore, il peut être indépendant.

Cette certification permet aux employeurs d'identifier les professionnels compétents capables de répondre à leur demande, et offre au facilitateur de très grandes perspectives d'emploi, aussi bien en France qu'à l'étranger.

Elle répond ainsi aussi bien au besoin des entreprises, que des professionnels qui cherchent à valoriser leurs compétences.

Sont particulièrement visés par notre certification les professionnels suivants :

- Ligne Managériale d'une entreprise ou d'une organisation ou d'une administration
- Project Manager
- Manager commercial des forces de vente
- Team leader

- Manager industrie
- Responsable d'équipe
- Cadre manager
- Directeur de site

Consultants :

- Consultant en management
- Consultant

en organisation et management

- Consultant change management
- Consultant culture change
- Consultant

en communication

- Consultant en gestion des ressources humaines
- Conseiller consultant

en formation, en formation d'adultes et en ingénierie de formation ou ingénierie pédagogique

- Consultant interne en formation
- Consultant en stratégie/organisation

Fonctions Ressources Humaines :

- Assistant de gestion en ressources humaines
- Consultant SIRH ressources humaines
- Chargé du développement des ressources humaines
- Responsable du développement des ressources humaines
- Coordinateur

ressources humaines

- Directeur des Ressources Humaines -DRH-
- Responsable de la gestion des Ressources Humaines
- Responsable des Ressources Humaines -RRH

Enseignants et chargés d'enseignements

Formation professionnelle

Coordinateur / Coordinatrice de formateurs

Formateurs

Coach en développement des compétences

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- C1. Cadrer et analyser un processus de facilitation de l'intelligence collective
- C2. Développer un plan d'action : Préparer le contenu des différents ateliers de travail de la session de facilitation, en prenant en compte le processus de l'intelligence collective
- C3. Faciliter l'intelligence collective d'un groupe : Faciliter un atelier de l'intelligence collective en utilisant les techniques et outils d'animation appropriés, afin d'atteindre les objectifs fixés et satisfaire les besoins de cohésion du groupe

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification s'adresse à des managers, consultants (communication, RH, stratégie...) ou des fonctions RH, ainsi qu'à des enseignants et chargés d'enseignements formation professionnelle, coordinateurs de formateurs et coachs en développement des compétences.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

- 2 professionnel(le)s du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury
- 1 membre de l'organisme certificateur

Base légale

Date de décision	24/04/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/04/2026
Date de dernière délivrance possible	24/10/2026

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6303/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	100 %
Période	10/2024 – 03/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
Montant total engagé	17 500 €
Coût moyen par dossier	3 500 €
Durée moyenne	35 h
Période	04/2024 – 06/2025
France compétences	99 %
Reste à charge titulaire	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.